

Résumé Kfé 4 :

Mémento intervention Kfé n°4 :

Le quatrième Kfé-visio du consortium Incubio'Breeding, qui s'est déroulé le lundi 24 avril 2023, a réuni 41 personnes (56 % INRAE, 30 % Autres : GEVES, SEMAE, INAO, 14% Universités/grandes écoles) autour du thème "**Customs Breeding (Sélection sur mesure) : Concept d'avenir ? Quelle méthode et quel modèle économique ?**". Rémi Levast, ingénieur agronome, a débuté cette rencontre en présentant la ferme laboratoire Shiso et compagnie ainsi que le concept de Customs Breeding (sélection sur mesure).

Rémi L. travaille depuis 10 ans dans les entreprises semencières. Depuis 3 ans, il développe une approche de sélection sur mesure au sein d'une ferme laboratoire qui mêle animal et végétal. Les projets menés visent à être résilients et à taille humaine. Il lui paraît fondamental, de réfléchir au modèle économique et à la rentabilité de la création à tout niveau des projets. La sélection sur mesure permet cette valeur ajoutée et assure également de rassembler des valeurs authentiques, qui s'ancrent dans l'histoire des personnes et évitent de découdre les processus en répondant à une démarche de différenciation forte à taille humaine.

Aujourd'hui, côté animal, les projets portent sur les moutons, pigeons et poules pondeuses et, côté végétal sur les oignons, haricots, courges ainsi que les tomates.

Pour l'exposé, Rémi L. s'est focalisé sur la méthode expérimentée et le modèle économique en s'appuyant sur l'exemple du végétal.

La méthode expérimentée :

Il cherche à caractériser les "génétiques" disponibles, variétés anciennes en s'intéressant aux traits qui vont être importants dans le contexte à venir. Par la suite, une combinaison est faite à partir de ces gènes caractéristiques pour donner lieu à de nouvelles populations. Ces populations sont vouées à évoluer en parallèle des attentes actuelles. Il y a donc mise en place d'un cycle évolutif et dynamique pour être toujours au goût du jour.

Au niveau humain, il y a une volonté de partenariat fort entre les producteurs (qui représentent les jambes du projet) et les experts en sélection (qui représentent la tête). Une bonne alliance mènerait donc à quelque chose de réfléchi, efficace et dynamique.

Concernant les graines, le système repose sur l'importance de développer un réseau. Cela permet de pouvoir sélectionner les plus robuste et d'assurer une bonne fourniture du matériel.

Le système économique :

De manière générale, le système économique repose sur une interaction très forte des différents acteurs. La valeur initiale du projet est un système à taille humaine, qui ne repose pas sur un système pyramidal où chaque individu créerait dans sa propre sphère sans interagir et échanger. Dans ce schéma il y a une importance forte d'un fonctionnement dit "gagnant-gagnant" qui permet de collaborer sur une partie recherche et développement mais également sur le storytelling du concept. Plus spécifiquement, le partage et la coopération sont des éléments clés. Et, le projet étant mis en place sur le long terme, il y a un fort enjeu de pérennité de ce système.

Les éléments forts de ce système sont : le besoin d'une confiance forte entre les partenaires et une volonté de formaliser une alliance. L'innovation en continue et l'équilibre du système par une répartition gagnant/gagnant sont des valeurs essentielles pour assurer la stabilité de l'alliance.

Différentes questions peuvent émerger de ce sujet, telles que : Pourquoi et comment inscrire le matériel créé ? L'inscription MHB est-elle suffisante ? Rémi a envisagé certaines solutions comme : Un cahier de laboratoire décrivant la genèse des variétés ou encore, mettre en place une rétribution de l'effort recherche consenti auprès de nouveaux utilisateurs de cette génétique. (Mise en place de royalties commerciaux)

Questionnement et remarques des participants suite à l'exposé :

Questionnements

“Existe-t-il un lien avec l'AB dans ce type de projets ?”

Rémi L : “Aujourd’hui tout est en bio. Venant d’une nouvelle génération, le bio, avec les contraintes opérationnelles qu’on a, c’est le mode opératoire le plus évident. Étant très attaché aux charges opérationnelles, pour moi cultiver en bio c’est minimiser ces charges sur les exploitations. Le bio devrait être beaucoup plus compétitif. Je suis plutôt dans une démarche de population dynamique, mais on dévie dans le contrôle plutôt que des races pures, et aujourd’hui c’est très d’actualité.”

“Est-ce que le modèle économique est théorique ou est-ce qu’aujourd’hui il y a des partenaires qui financent leur activité de création ?”

Rémi L.: “Le modèle économique n’est pas théorique, aujourd’hui il s’agit d’autofinancement, il n’y a pas d’aides extérieures. Il est vrai que dans ce contexte-ci il est important que le système fonctionne correctement dès le début. L’autofinancement se fait donc par la production des semences et de par le réseau qui réunit les personnes qui peuvent valoriser le travail qui est fait.”

“La notion de “local” a beaucoup été abordée, mais, qu’est que le local dans ce projet ? Et, quelle est la taille des initiatives ?”

Rémi L. :Initialement, il s’agissait surtout d’une question de temps. Il était plus facile de travailler à proximité de chez lui. Puis, petit à petit des projets se sont développés ailleurs, notamment à l’étranger. Il y a aujourd’hui des projets en Angleterre et aux Etats-Unis, mais qui restent locaux dans leur zone. L’expertise et l’approche sont partagées mais les territoires ne sont pas connectés, les partenariats sont re-définis localement. Il n’y a pas d’indépendance entre les territoires, mais une forte autonomie. La résilience d’un système local est toujours meilleure. Le local c’est être sur place, être capable d’y aller dans la ½ journée en cas de nécessité.

“Ce réseau de partenariat est-il contractualisé ?”

Rémi L. : “Les contrats sont des bouts de papiers, s’il y a la confiance c’est mieux. J’ai tendance à fonctionner plutôt avec la poignée de mains, mais nous commençons à travailler avec des contrats. Ces contrats sont finalement là qu’en cas de désaccord vraiment profond.”

“Sous quels statuts sont vendues les semences ?”

Rémi L. : “Les semences s’échangent principalement, l’approche économique du système est opposée au dogme économique actuel qui est qu’une minorité innove et vend à la majorité ce qui fait que cette majorité se retrouve en compétition pour le prix pour écouler la marchandise. L’idée ici est de garder ce qu’on pourrait appeler des filières d’excellence, et que celles-ci soient conservées entre le réseau qui a travaillé sur le projet d’innovation”.

“Comment envisager la sélection végétale et la sélection animale sur un même combat ?”

Rémi L. : “ Dans le cas du projet, il s’agit bien du même combat puisque nous sommes repartis sur des variétés populations. L’organisme de sélection animale permet de faire réfléchir sur la sélection végétale. ”

“Qu’est ce qui est sous-entendu derrière le terme “protégé” ? Est-ce qu’il s’agit d’une protection intellectuelle type COV ?”

Rémi L. : “Oui il s’agit d’une protection intellectuelle, le COV protège déjà très bien l’hybride, mais en population la confiance est importante. En ce qui concerne la sélection animale, il est assez facile d’accéder librement aux dernières “nouveauautés” génétiques, ce n’est pas forcément le cas en végétal. Donc, par protégé il est entendu rémunéré justement les personnes qui ont travaillé sur l’espèce. Mais, le cadre le plus propice à cette vérification n’est pas encore tout à fait abouti”

Est-ce que les valeurs partagées entre acteurs ont été formalisées sous charte commune (ou dans un autre format) ?

Rémi L. : “ De manière très informelle oui, puisqu’il s’agit d’acteurs qui sont choisis, et qui partagent des valeurs communes, notamment mises en avant dans ce projet. Il y a derrière ce projet une vraie démarche personnelle, et un souhait de travailler avec des relations longues. Toutefois, on invite souvent à formaliser les choses et à créer ces chartes. Mais, cela doit rester une histoire d’Homme, on ne remplacera jamais les relations humaines par une charte papier.”

Combien de temps pour devenir autosuffisant et principale source de financement ?

Rémi L. : “C’est en arrivant avec un sujet intéressant et innovant qu’on attire du monde, et c’est en attirant ce monde que le réseau et les échanges se créent. Ils ont notamment commencé par parler de ces sujets au lycée agricole. À force d’attirer les gens, tu finis par gagner de l’argent. Les gens veulent initialement acheter l’œuf, puis la poule puis finalement ils veulent également sélectionner. Au démarrage le sujet est brumeux mais par la suite l’engrenage est incroyable. Il faut toutefois trouver un sujet / un modèle qui répond au besoin du quartier au sein duquel se développe le projet. Enfin, pour assurer une source de financement il faut monétiser la génétique et non plus la production car il y a une rente derrière la génétique.”

Remarques

Beaucoup d'espèces végétales sont toujours conduites en population. Mais, le COV empêche la copie ou plutôt la revente de la copie. Et beaucoup sont également conduites en hybrides.

COV protège la propriété, en population besoin de confiance en plus. Et besoin d'accès libre aux dernières innovations. Celui qui a fait ou travaillé doit récolter les fruits.

Une ébauche de manuel pour les projets collaboratifs sur les semences a été réalisé (d'une collaboration CIRAD et RSP) Il est important que le travail ne soit pas piqué par quelqu'un d'autre ; si COV ou brevet, les paysans peuvent être empêchés d'utiliser le travail fait avec des chercheurs.

Il semble difficilement envisageable de remplacer les relations humaines par une charte.

Discussions en sous-groupe autour d'une question proposée par le comité de pilotage :

Un temps en sous-groupe a permis de réfléchir collectivement à la question suivante : **Et si demain l'AB devient majoritaire : ce concept de Customs Breeding (Sélection sur mesure) vous paraît-il envisageable ?**

Salle numéro 1 :

Questionnements

- "A quel point c'est possible de dissocier la question du local ? Comment le principe de customs breeding peut s'intégrer dans le contexte local ?"
- "Est-ce qu'il y aurait un certain schéma de conservation ?"
- "Est-ce que pour les végétaux c'est comme pour les animaux dans les schémas de conservation ?"
- "Ne risque-t-on pas un problème de consanguinité chez les végétaux comme chez les animaux ?"

Remarques

- Par rapport à la consanguinité, il existe chez les animaux une traçabilité de ce qui est fait, donc il pourrait être utilisé un système similaire pour les végétaux.
- Le système proposé est moins contraignant et donc pourrait être adapté au déploiement de l'AB en France, mais est-ce qu'il n'est pas trop utopique. Il n'est pas toujours évident de travailler main dans la main comme il est proposé, et ce même en AB.
- L'importance du contrôle qui doit être fait sur ce type de systèmes peut être un peu complexe dans le cadre d'un changement d'échelle de l'agriculture biologique. De plus, dans le système proposé il y a la contrainte de la maturité qui entre en jeu également. Pour certaines semences comme le blé, il faut que les points de maturité soient similaires, mais il est possible que pour certaines variétés cela soit moins complexe.

Salle numéro 2 :

Questionnements

- “Il est possible de faire des variétés élites à partir d'hybrides, il se pose la question d'expertises techniques.”
- “Comment vivre du modèle économique qui permet de financer aussi le travail d'innovation ? (Au-delà de l'autofinancement) Comment avoir un cadre dans lequel le consommateur final finance la recherche de sélection ?”
- “Sur la question de confiance. Comment faire sans contractualisation ? Quel travail juridique derrière et quelles méthodes contractuelles, quels cadres possibles ?”
- Quelle est la différence entre la recherche participative et ce modèle ?

Remarques

Il y a vis à vis de ce système une nécessité de remettre au clair ce que permet de faire ou non la réglementation (COV etc...)

La différence entre le cas du système proposé par Rémi et la recherche participative est que la recherche est financée par les projets publics alors que le système proposé fonctionne par autofinancement.

Le cadre de ce type de partenariat représente un véritable enjeu. Le cadre juridique largement diffusé qui manque pour avoir une vraie structure, ou type de contrat pour bien développer ce type de partenariat ? (au delà des généticiens il faudrait d'abord des juristes)

Un exemple de la sélection animale : on part au démarrage de démarche et de coopératives d'éleveurs, avec un fonctionnement par race. Et, le financement se fait par la vente de semence.

Salle numéro 3 :

Questionnements

- “Est-ce qu’il y a une opposition entre le côté "sur-mesure" et le changement d'échelle?”
- “Le changement d'échelle s'appuierait-il sur la multiplication de ce système (à quel coût) ou sur l'adaptation de ce système à une échelle plus large?”
- “Quelle est la capacité d'un système de sélection très local et sur de petits effectifs à réaliser des progrès génétiques?”
- “Comment peut-on envisager un changement d'échelle d'un système qui semble fortement s'appuyer sur la confiance?”
- “Est-ce qu’il y a une spécificité de ce système par rapport à l'AB?”

Remarques

Le système de rémunération de ce système n'est pas clair. Il est complexe de songer à l'adaptation au changement d'échelle de l'AB de ce système sans appréhender le système de rémunération.

Le passage d'objectifs de sélection adaptés à des situations locales à une échelle plus large ne paraît pas simple.

Le changement d'échelle implique de "convaincre" un grand nombre. La question de la taille humaine du projet est donc conflictuelle.

Salle numéro 4 :

Questionnements

- “Est-ce que les agriculteurs sont suffisamment formés pour faire ce type d'expérimentation ? Est-ce que tous les maraîchers sont en capacité de faire cela ? (notamment des jeunes qui se lancent dans le maraîchage)”
- “Que faudrait-il en ressources (outils), et travaux pour que ce système de multiplication fonctionne ?”
- “Quelles RG utilisées ? Le temps de sélection est-il adapté dans le cas de RG (avec travail de description, multiplication) ou variétés plus récentes ?”

Remarques

Dans l'hypothèse d'une AB majoritaire, il y a de la place pour tout le monde. Il y a des productions du côté gustatif, visuel qui sont plus faciles à voir que des productions comme le blé. Il est important de faire attention à dans quoi l'agriculteur met son temps : manière de produire, association d'espèces, génèrent aussi de la qualité et demandent du temps. La question du temps de travail est importante et à prendre en compte dans ces hypothèses. Sur des espèces à transformation, il y a un rapport au produit un peu différent.. Ce système serait pour quelques groupes d'acteurs ciblés qui ont la volonté, le temps et l'envie pour cela. Il faut des personnes pour les aider dans cette dynamique.

La rémunération de ce système n'est pas évidente à comprendre et limite donc les possibilités de réponse à la question.

Il y a un paradoxe entre le besoin de collectif, mettre en partage, tout en demandant de protéger la ressource et la notion de bien commun. Il y a donc un nombre d'acteurs limité alors que nous parlons d'un changement d'échelle.

Dans le cadre d'un changement d'échelle, il y aurait une certaine limite dans les relations de confiance. C'est peut-être l'avantage de systèmes de charte ou de conventions qui peut intervenir ici.

Ce modèle est intéressant et adapté pour des produits d'exception. Il n'y a toutefois pas que la génétique pour proposer des produits d'exception.

Salle numéro 5 :

Questionnements

- "Ce système est-il durable du point de vue économique ?"
- "À plus grande échelle, comment déployer ces initiatives ?"
- "D'un point de vue agronomique, des variétés adaptables restent-elles efficaces ?"

Remarques

Ce système permet de sortir de la sélection classique (hors des marchés de taille importante). Et, le schéma d'organisation va permettre la diversification (répondre à

des besoins spécifiques de certains paysans) Mais, élargir la diffusion de certaines semences, populations peut représenter un risque de perte de confiance

La propagation de ce type de projet pourrait aussi limiter la propagation des semences (car adapté à un lieu spécifique). Il pourrait être intéressant de plutôt essayer de multiplier ces projets dans différentes zones, plus que d'harmoniser l'adaptation à des zones très diverses.

Améliorer la résistance des plantes à chaque agro-environnement pour aller vers une majorité de bio. Une semence est liée à un sol, c'est là qu'elle est la meilleure (car adaptée).

En Afrique, il existe des échanges de semences entre villages. Cela permet une adaptation dans les villages alentour. Ce principe s'intègre dans une logique de sortir du "tout génétique", et considérer son environnement.

La volonté de partage de valeur entre différents acteurs est valorisée en aval. Toute la production AB ne pourrait peut être pas être valorisée de cette manière mais certains consommateurs seraient sensibles à ce type de démarches.

Niveau producteur, certaines habitudes sont prises : en maraîchage on "désapprend" (aux jeunes apprenants) à produire ses propres semences pour favoriser la plantation.

Salle numéro 6 :

Questionnements

- “Si il s’agit majoritairement de sélection sur mesure, les agriculteurs doivent se réemparer de la technicité de la sélection. Comment acquérir cette compétence à grande échelle ? Quel est le rôle de la formation ? (initiale et entre pairs)”

Remarques

Le modèle économique semble aller dans le sens d'une économie de la marque ou économie de la singularité, qui lie des produits uniques à des clients, avec un storytelling sur la marque.

Salle numéro 7 :

Remarques

Il y a une importance de la répartition de la valeur produite. Le travail de sélection n'arrive souvent pas à être rémunéré et c'est un réel problème.

La sélection est en quelque sorte toujours sur mesure. Il faut se questionner sur les usages et le terrain sur lequel on se place. Après le réel sur-mesure est très compliqué, notamment sur la rémunération. Si chacun doit faire sa propre sélection, ça ne marche pas économiquement. C'est le système le plus coûteux. Et attention le climat d'une année à l'autre n'est jamais identique même à un endroit restreint. La robustesse et l'adaptabilité d'une variété sont des critères importants.

L'utilisation et la valorisation de variétés anciennes peut avoir de l'intérêt pour certains caractères après des progrès qu'il faut aussi retenir ont déjà été faits à ce sujet. On peut donc refaire de la sélection à partir de ces espèces.

Ces méthodes sont utilisées en conventionnel comme en bio donc il n'y pas d'enjeu particulier en rapport avec le changement d'échelle de l'agriculture biologique.

Salle numéro 8 :

Questionnements

- “Est-ce que cette initiative est réellement reproductible ? (est-ce que celle ci peut être rentable)”

Remarques

Il y a la contrainte économique (être rentable) mais qui se couple à l'envie d'être embarqué dans un projet excitant. Le modèle économique satellitaire peut permettre de mieux fonctionner dans un monde économique qui développera le principe pollueur-payeur, qui intégrera les externalités.

Réflexion et perspective par Stéphane Lemarié, INRAE:

S.Lemarié rappelle ce qui pourrait être appelé “modèle dominant en sélection”. Ce modèle classique des semences, innovation de produit commercialisé sur un marché de semences repose sur une rémunération par vente de produits. De manière générale, l'effort de recherche correspond à un coût fixe. De ce constat naît un besoin pour les différents acteurs qui font cet effort, d'amortir le coût fixe de recherche en se focalisant sur un marché assez large. De ce fait se forme un frein à la diversification à la fois inter-espèces et intra-espèce. Or, l'AB représente un petit marché, d'autant plus que les spécificités locales accentuent et divisent ce petit

marché. De ce fait, les producteurs ne trouvent pas nécessairement leurs comptes en termes de semences.

Par ailleurs, il y a de plus en plus de nouveaux modèles basés sur les usagers qui se développent, comme celui proposé par Rémi. Les principaux intérêts de ces modèles sont d'abaisser le coût fixe de la recherche, partager des connaissances entre acteurs, partager la valeur de manière équitable au sein de la filière et l'apport d'une forte valeur ajoutée avec par ailleurs des attentes probablement différentes en termes de rentabilité économique.

En élargissant le sujet on pourrait penser que pour développer cette idée, il y a un besoin tout d'abord d'ajouter des intermédiaires au modèle. Et d'autre part, de se questionner sur le lien de confiance qui est plus difficile à nouer qu'on pourrait l'envisager, ou alors de vraiment penser un outil, un moyen de favoriser cette confiance.